Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260512-DMOD2026050541-DE

PROCES VERBAL
ST-OUEN-DES-ALLEUX

Séance du conseil municipal du 12 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre d'absents : 3
Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt-six, **le douze mai à dix-neuf heures,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT,

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, M. DOUAGLIN Émile, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. LEULIETTE Arnaud, M. HOCHART Arnaud, Mme LE ROY Delphine, M. GESLIN Damien, Mme DELALANDE Sabrina, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie,
Absents	Mme GOBÉ Laurence, Mme BRIAND Stéphanie, M. PITOIS Ludovic,
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie,
Convocation	05/05/2026

2026 05 054-1 Fougères agglomération - demande de subvention au titre du Fonds de développement des Communes 2026

Vu l'article 5214-16 (V) du code général des collectivités territoriales ;
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter auprès de Fougères Agglomération le versement d'une subvention au titre du Fonds de Développement des Communes (FDC) 2026 afin de financer les travaux de rénovation du 1er étage de la mairie.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessous ;
- de solliciter une aide financière d'un montant de 40 370 € auprès de Fougères Agglomération au titre du Fonds de Développement des Communes 2026.

Art.	Nature des dépenses	Montant HT (€)	Nature des recettes	Montant (€)	%
231	Travaux rénovation 1er étage mairie	176 424,00 €	**EPCI - Fougères Agglomération**		
			FDC 2026	*40 370,00 €*	*22,88%*
	Missions MOE - CT - Corrdination SPS - Travaux		*FIE*	*30 000,00 €*	*17,00%*
			Commune		
			Autofinancement	*106 054,00 €*	*60,11%*
	Total	**176 424,00 €**	**Total**	**176 424,00 €**	**100,00%**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus ;**
- **SOLLICITE auprès de Fougères Agglomération une subvention d'un montant de 40 370 € au titre du Fonds de Développement des Communes 2026 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire (ou l'Adjoint délégué) à signer tout document relatif à cette demande ;**

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260512-DMOD2026050541-DE

- **CHARGE Monsieur le Maire et le comptable public assignataire de Fougères Collectivités, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 12 voix

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 18/05/2026
Le Maire, Jean-Louis QUILLIOT



Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.